

# Entrepreneur de pompes funèbres

RÉF | 8003

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la gestion administrative et commerciale;
- Assurer la gestion technique;
- Assister la famille en deuil;
- Réaliser des funérailles;

### Programme

- **Cours professionnels :**

Gestion administrative et commerciale; Informatique appliquée; Contacts externes; Organisation technique; Prise en charge du défunt; Procédures et législation.

- **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).

- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette

formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s) visée(s)** Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

**Type de formation** [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée** 1 an

**Horaire** En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

**Début** Septembre

**Coût** 325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs** Avoir réussi la formation d'agent de pompes funèbres ([voir fiche 7425](#))

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

**Remarques** Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.  
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur

formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

### Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

### Organisme

#### **Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>